Chammas & Marcheteau

Communiqué de presse Paris, le 31 octobre 2025

Chammas & Marcheteau conseille la Compagnie Fruitière dans le cadre du renouvellement de son tour de table (Agroalimentaire/Logistique)

Chammas & Marcheteau a conseillé la Compagnie Fruitière ainsi que son actionnaire majoritaire dans le cadre du réinvestissement dans la société de ses actionnaires minoritaires depuis 2014 Unigrains, IDIA Capital Investissement, Société Générale Capital Partenaires et SOFIPACA.

Fondée en 1938, la Compagnie Fruitière est le leader européen de la production, du transport et de la distribution de fruits exotiques.

Ce nouveau financement permettra à la Compagnie Fruitière de poursuivre l'expansion de la production en Afrique, de renforcer sa logistique maritime intégrée et de diversifier ses réseaux de distribution et services.

L'équipe de Chammas & Marcheteau était composée de Christophe Blondeau (associé), Margaux Deuchler et Flore-Maxence Le Blanc (avocates).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.